



N° 3 - avril 2013

Panorama au 16 avril 2013

## Éditorial

### Hausse des prix agricoles moins soutenue depuis le début 2013

Depuis janvier 2013, la hausse globale sur un an des prix agricoles est moins soutenue que fin 2012 : elle est passée de + 14 % en décembre à + 6 % en février. Elle a été freinée en février par un ralentissement des prix des céréales et oléagineux et des prix des gros bovins et porcins, par la baisse spectaculaire des prix des légumes et la retombée du prix des œufs. En outre, les prix des vins se sont stabilisés après une reprise vigoureuse depuis novembre 2012. Outre les prix des grandes cultures, les prix de la pomme et de la poire sont exceptionnellement élevés et ceux de la fraise ne soutiennent pas fin mars le niveau du début de campagne (*Infos rapides Prix agricoles et alimentaires, avril 2013*).

Les prix d'achat des intrants se sont globalement stabilisés. Après une envolée durant toute l'année 2012, leur hausse a nettement décéléré début 2013, en lien avec la stabilisation des prix des aliments pour animaux.

Pour la campagne 2012/2013, la production française de sucre baisse après le record de la campagne précédente, suivant la même tendance que la production européenne. Pour autant, la France reste le premier pays producteur de sucre de l'Union européenne. Au niveau mondial, le bilan sucrier devrait être significativement excédentaire pour la deuxième campagne consécutive. Au début de la campagne 2012/2013, la baisse des cours mondiaux amorcée lors de la campagne précédente se poursuit. En revanche, dans les pays de l'Union européenne, les prix du sucre du quota augmentent (*Baisse de la production française de sucre pour la campagne 2012/2013, Betterave n° 2013/206, avril 2013*).

En janvier 2013, la production d'aliments composés est plus importante que celle de janvier 2012, grâce aux aliments pour bovins et volailles (*Infos rapides Moyens de production, avril 2013*). Les volailles, comme les por-

cins, se nourrissent exclusivement d'aliments concentrés en énergie et protéines, tels que les céréales, les tourteaux et les autres coproduits de transformation. En revanche, pour les herbivores, ces aliments constituent seulement un complément alimentaire, l'herbe de prairie et le maïs fourrager assurant leur nourriture de base. Les fourrages représentent la grosse masse de l'alimentation animale, compte tenu de l'importance du cheptel français d'herbivores. L'alimentation animale mobilise près de 64 % des surfaces agricoles françaises (*L'alimentation animale, principale destination des productions végétales, Moyens de production n° 2013/208, avril 2013*).

Au début du printemps 2013, la production d'herbe a démarré doucement. Elle a été ralentie par le froid intense de la mi-mars et les épisodes neigeux exceptionnels sur la moitié nord de la France et les zones de montagnes (*Infos rapides Climatologie, avril 2013*).

Comparée à la production au 20 avril d'une année moyenne, la production fourragère est déficitaire sur plus des deux tiers du territoire. À l'exception de la chaîne pyrénéenne, seules les régions du Sud-Ouest et de l'extrême Sud-Est présentent une production normale à excédentaire (*Infos rapides Prairies, avril 2013*). En ce qui concerne les semis de grandes cultures, selon les estimations au 1<sup>er</sup> avril du Service de la statistique et de la prospective, les surfaces de chacune des grandes cultures retrouveraient en 2013 des niveaux plus proches de la moyenne, après une année 2012 atypique à cause des dégâts du gel (*Infos rapides Grandes cultures et fourrages, avril 2013*).

Le climat rude de mars pénalise aussi les cultures légumières de plein-air. Pour la carotte, le chou-fleur et le poireau, les difficultés de récolte sur des sols gelés ou gorgés d'eau retardent la mise en marché. Les cultures sous-abri – une partie des salades, de même que la fraise pour les fruits – subissent pour leur part les mêmes retards à cause du déficit de luminosité. Dans ce contexte, les prix à la production des légumes se situent globalement en mars 2013 très légèrement au-dessus du niveau de mars 2012, du fait des hausses de prix pour le chou-fleur et le poireau (*Infos rapides Chou-fleur et Poireau, mars 2013*). Les autres légumes d'hiver présentent des prix nettement baissiers sur un an. Le prix de la carotte baisse ainsi de 13 % sur un an tout en se maintenant à un niveau de prix moyen (*Infos rapides Carotte, avril 2013*). Les prix des salades d'hiver sont relativement stables, mais à un niveau nettement inférieur à celui de mars 2012, en particulier ceux des laitues (*Infos rapides Laitue et Chicorée, avril 2013*). L'endive affiche quant à elle des prix particulièrement faibles, les températures froides n'ayant pas favorisé sa consommation comme de coutume (*Infos rapides Endive, avril 2013*). Pour le concombre et la tomate en début de campagne, la commercialisation est peu dynamique, le froid ne favorisant

pas non plus les achats des consommateurs. L'offre de tomate repose essentiellement sur les importations en provenance des pays méditerranéens (*Infos rapides Concombre et Tomate, mars 2013*).

En février 2013, les prix des animaux de boucherie et des volailles dépassent tous leurs prix moyens 2008-2012. Cela étant, sur un an, les variations de prix sont contrastées. La baisse sur un an du prix des ovins s'accroît nettement par rapport aux mois précédents du fait de la reprise des importations de viande. Les prix des porcins restent stables sur un an tandis que le prix des gros bovins progresse à un rythme identique à celui des mois précédents. La hausse des prix ne s'accroît que pour les veaux. En mars 2013, les abattages de bovins, à l'exception des taurillons et ceux des porcins, reculent sur un an. Au contraire, du fait du positionnement des fêtes de Pâques fin mars en 2013, les abattages d'agneaux sont nettement plus nombreux qu'en mars 2012. En février 2013, les exportations de brouillards vers l'Italie entament leur baisse saisonnière. La consommation est quant à elle moins forte qu'en 2012 pour les deux viandes bovine et ovine (*Infos rapides Bovins et ovins, avril 2013*). Production et consommation porcines sont chacune en baisse par rapport à février 2012 (*Infos rapides Porcins, avril 2013*). Pour les volailles de chair, l'avance des prix à la production sur un an est stable en février. Les abattages de dindes et de canards sont moins importants que l'an passé en février, à l'inverse des abattages de poulets qui sont stables (*Infos rapides Aviculture, mars 2013*).

Concernant les produits animaux en février 2013, les prix des œufs se rapprochent de leurs prix moyens des mois de février 2008-2012, après l'exceptionnelle envolée de 2012 liée à la mise en conformité des cages de poules pondeuses. Pour le premier semestre, la production d'œufs de 2013 dépasserait de près de 30 % celle de 2012. En janvier 2013, les mises en

place de poulettes ont augmenté de 15 % sur un an. Quant au lait de vache, son prix à la production était inférieur de 4,5 % à celui de janvier 2012. La fin de la campagne laitière 2012/2013 est marquée par une collecte nettement moins abondante que celle de la précédente campagne. En février 2013, le recul sur un an de la collecte de lait de vache atteignait – 4 %. Selon les premières estimations de FranceAgriMer, il serait encore plus important en mars, sous l'effet conjugué du renchérissement des aliments concentrés et du faible prix à la production du lait. Cette réduction des disponibilités laitières pénalise fortement l'ensemble des fabrications de produits laitiers, les fabrications de fromages à pâte pressée non cuite progressant néanmoins grâce à la hausse des exportations (*Infos rapides Lait, avril 2013*).

En février 2013, l'excédent agroalimentaire français avec les pays tiers augmente fortement, grâce aux ventes de céréales. Avec l'Union européenne, le solde global progresse légèrement : il devient déficitaire pour les produits transformés, tandis que l'excédent en produits agricoles bruts augmente. Le retour à la croissance des exportations céréalières se confirme, grâce à la fois à une demande importante en blé tendre et en orge et à des prix en hausse pour le maïs. En revanche, l'excédent en produits transformés diminue sur un an : les importations progressent tandis que la hausse des exportations sur pays tiers compense à peine la baisse des ventes à l'Union européenne (*Infos rapides Commerce extérieur agroalimentaire, avril 2013*).

En février 2013, la croissance des exportations de boissons alcoolisées, très soutenue depuis 2010, ralentit. En 2012, ce sont les exportations de boissons qui ont soutenu l'excédent commercial des industries agroalimentaires, notamment au quatrième trimestre. Pour les vins d'appellation hors champagnes et mousseux, les ventes à l'étranger ont atteint un niveau record, supérieur aux niveaux précédant la

crise économique de 2009. Parmi eux, les vins de Bordeaux et de Bourgogne se sont classés en tête des ventes totales en valeur. Depuis 2000, le

Royaume-Uni demeure le premier client de la France. La Chine, le Japon et Hong Kong concentrent ensemble en 2012 le quart des exportations en

valeur, contre seulement 10 % en 2000 (*Valeur record des exportations de vins d'appellation en 2012, Viticulture n° 2013/207, avril 2013*).

Christine Deroin

# Sommaire des synthèses

## Synthèses

Baisse de la production française de sucre pour la campagne 2012/2013 <i>Betterave</i>	7	G. Wemelbeke
Valeur record des exportations de vins d'appellation en 2012 <i>Viticulture</i>	11	A. Renaud
L'alimentation animale, principale destination des productions végétales <i>Moyens de production</i>	17	A. Viguiier

<b>Organismes et abréviations</b>	<b>25</b>
-----------------------------------	-----------

<b>Pour en savoir plus</b>	<b>27</b>
----------------------------	-----------

## Liste des Infos rapides parues

<i>Animaux de boucherie - Bovins et Ovins, n° 04/11, avril 2013</i>	M.A. Lapuyade
<i>Animaux de boucherie - Porcins, n° 04/11, avril 2013</i>	C. Pendariès
<i>Aviculture, n° 04/11, avril 2013</i>	C. Pendariès
<i>Carotte, n° 6/6, avril 2013</i>	P. Arnoux
<i>Chicorée, n° 5/5, avril 2013</i>	P. Arnoux
<i>Chou-fleur, n° 5/6, mars 2013</i>	P. Arnoux
<i>Climatologie, n° 04/12, avril 2013</i>	J. Gabrysiak
<i>Commerce extérieur agroalimentaire, n° 4/10, avril 2013</i>	G. Wemelbeke
<i>Concombre, n° 1/5, mars 2013</i>	P. Arnoux
<i>Endive, n° 4/5, avril 2013</i>	P. Arnoux
<i>Fraise, n° 1/4, avril 2013</i>	P. Arnoux
<i>Grandes cultures et fourrages, n° 2/10, avril 2013</i>	A. Renaud
<i>Lait, n° 03/12, mars 2013</i>	S. Cazeneuve
<i>Laitue, n° 6/6, avril 2013</i>	P. Arnoux
<i>Moyens de production, n° 4/10, avril 2013</i>	H. Bouhalli, A. Viguiier
<i>Poireau, n° 5/5, mars 2013</i>	P. Arnoux
<i>Prairies, n° 1/7, avril 2013</i>	L. Grassart
<i>Prix agricoles et alimentaires, n° 4/10, avril 2013</i>	C. Deroin
<i>Stocks Pomme-Poire, n° 6/10, mars 2013</i>	L. Bernadette
<i>Tableau de bord mensuel des IAA, n° 5/10, mars 2013</i>	C. Barry
<i>Tomate, n° 1/6, mars 2013</i>	P. Arnoux

Les Infos rapides sont disponibles dans « Conjoncture » sur [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Les principales séries mensuelles sont disponibles dans le Bulletin, et les données détaillées dans les Données en ligne du site Agreste.

[Retour éditorial](#)

## Baisse de la production française de sucre pour la campagne 2012/2013

***P***our la deuxième campagne consécutive, le bilan sucrier mondial 2012/2013 devrait être significativement excédentaire. Au début de la campagne 2012/2013, la baisse des cours mondiaux amorcée lors de la campagne 2011/2012 se poursuit. Cependant, la production européenne de sucre baisse en 2012/2013, après une campagne record. La France suit cette tendance, mais reste la première productrice de l'Union européenne. Les prix du sucre du quota sont en hausse en début de campagne.

### **Baisse de la production européenne de sucre**

Dans l'Union européenne, pour la campagne 2012/2013, les rendements de betterave (10,9 t/ha) sont en baisse par rapport à la campagne record 2011/2012, mais en hausse par rapport aux cinq dernières campagnes. En revanche, les surfaces progressent par rapport à la campagne 2011/2012 (+ 1,8 %), et augmentent de 34 milliers d'hectares par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

La production européenne de sucre – y compris de sucre pour la production d'éthanol et pour les industries chimiques et pharmaceutiques – diminue de 6 % pour la campagne 2012/2013. Exprimée en sucre blanc, elle atteint 17,2 millions de tonnes (Mt) en 2012/2013, contre 18,7 Mt en 2011/2012. Si la production

allemande est en légère hausse (+ 2 %), la production européenne est grevée par la baisse des productions française, polonaise et britannique. La France n'en demeure pas moins le premier producteur européen de sucre, l'avance sur l'Allemagne se réduisant toutefois fortement.

### **Hausse du prix du sucre du quota dans l'Union européenne, au début de la campagne 2012/2013**

D'abord marqués par une baisse programmée dans le cadre de la réforme de l'Organisation commune des marchés entre 2006 et 2010, les prix du sucre du quota s'étaient stabilisés tout au long de l'année 2010. En 2011, ils ont fortement augmenté avant de se stabiliser à la fin de la campagne 2011/2012. Au début de la campagne 2012/2013, ils retournent à la hausse.

Le niveau élevé du prix du sucre du quota, enregistré malgré de bonnes campagnes 2011/2012 et 2012/2013, n'est pas une exception communautaire, ce phénomène s'observant notamment en Chine et en Russie. Par ailleurs, il est établi à partir des prix enregistrés par l'Observatoire des prix de l'UE. Ceux-ci reflètent en majorité les transactions contractualisées pendant la campagne 2011/2012 au cours de laquelle les stocks de sucre de début de campagne étaient encore très bas. Enfin, il s'explique par la conjonction de deux facteurs ayant créé des difficultés d'approvisionnement dans l'UE durant les dernières campagnes : d'une part un niveau d'importation inférieur aux prévisions dans les pays moins avancés et ceux de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique, et d'autre part une légère progression de la consommation alimentaire. Dans ce

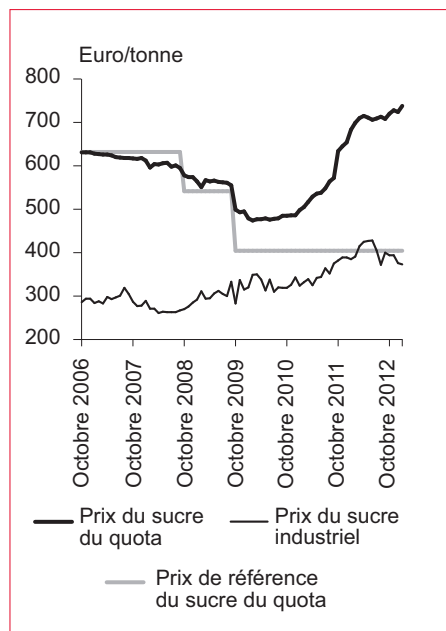
contexte, pour répondre à la demande et opérer une pression à la baisse sur les prix de l'UE, la Commission européenne a autorisé des mesures exceptionnelles d'approvisionnement du marché, notamment l'utilisation du sucre hors quota sur le marché du quota et des importations à droit de douane réduit. Elle vise ainsi pour cette campagne 2012/2013 à ajouter 1,2 Mt de sucre sur le marché du quota, en sus de la production communautaire et des importations traditionnelles.

Le prix du sucre hors quota baisse depuis juin 2012 (428 euros par tonne en juin 2012, contre 373 €/t en janvier 2013). Cette baisse marque une rupture avec la tendance haussière observée depuis la seconde moitié de l'année 2008, en relation avec les cours mondiaux.

### Une campagne française 2012/2013 en recul

En France, les surfaces emblavées en betterave, du quota et hors quota, s'étendent en 2012 sur 390 000 hectares, reculant très légèrement pas rap-

### Au début de la campagne 2012/2013, les prix du sucre du quota repartent à la hausse



Source : FranceAgriMer d'après la Commission européenne

port à 2011. En revanche, les rendements de betterave à 16° (86 t/ha) sont en forte baisse par rapport à l'excellente année 2011 (97 t/ha) et inférieurs de 3 t/ha à la moyenne des cinq campagnes précédentes. Ainsi, la production de betterave, de 33,5 millions de tonnes en 2012, diminue de 12 % par rapport à 2011, mais reste dans la moyenne des cinq dernières campagnes. En 2013, les surfaces emblavées en betterave, sur 385 000 hectares, reculeraient légèrement.

Avec une production de 4,5 Mt de sucre de betterave pour la campagne 2012/2013, en baisse de 10 %, la France reste en tête des principaux producteurs de sucre de l'Union européenne. Elle totalise avec l'Allemagne les deux tiers de la production hors quota de l'Union européenne. La baisse de la production française de sucre de betterave affecte celle de sucre hors quota, tandis que la production de sucre du quota reste stable.

La production de sucre hors quota est pour partie vouée à l'exportation contingente sur le marché mondial, et pour l'autre destinée à l'industrie chimique et à la fabrication d'alcool-éthanol. Les exportations de sucres brut et raffiné vers les pays tiers enregistreraient une baisse sensible par rapport à la campagne 2011/2012, qui avait profité d'un report du contingent d'exportation de 2010/2011. Le niveau d'exportation communautaire 2012/2013 atteindrait alors le plafond autorisé par les accords internationaux (1,37Mt).

### Hausse prévue des stocks mondiaux de sucre pour la campagne 2012/2013

Pour la seconde année consécutive, la campagne mondiale 2012/2013 serait largement excédentaire, d'après l'International sugar organization (Iso). La production mondiale atteindrait le niveau record de 178 Mt (+ 1,4 %). En effet, les principaux exportateurs – Brésil, Thaïlande, Australie, Mexique, Inde –, ainsi que les principaux impor-

tateurs – Russie, Chine, Pakistan, USA – ont augmenté leurs productions.

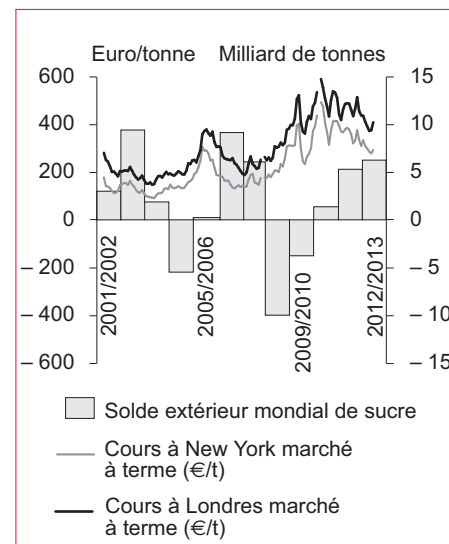
Parallèlement, le rythme de croissance serait plus élevé pour la consommation mondiale (+ 2 %) que pour la production, la seconde dépassant néanmoins nettement la première.

Les campagnes excédentaires 2011/2012 et 2012/2013 permettent ainsi une amélioration des stocks mondiaux mis à mal après trois mauvaises campagnes. Ainsi, le ratio stocks mondiaux/consommation dépasserait 40 %.

### Les cours mondiaux du sucre se détendent

Ce retour à des niveaux de stocks plus importants depuis deux campagnes a permis aux cours mondiaux de se détendre. Ainsi, après avoir atteint un niveau élevé en janvier 2012, les cours mondiaux du sucre suivent une tendance baissière. Le cours du sucre brut à New York est passé de 415 €/t à la fin de la campagne 2010/2011 à 294 €/t en mars 2013.

### Depuis le début de la campagne 2011/2012, les cours mondiaux du sucre diminuent



Sources : ISO, FranceAgriMer, La Dépêche

## L'organisation commune des marchés du sucre et sa réforme de 2006

### L'organisation commune des marchés (OCM)

L'organisation du marché du sucre est fondée sur le système des quotas de production (13,3 Mt et 0,7 Mt d'isoglucose répartis entre 20 États membres), un prix minimum de la betterave pour la production de sucre sous quota et une protection douanière très élevée aux frontières. L'ensemble de ces ressources couvre la consommation alimentaire communautaire (16 Mt).

Cette OCM prévoit en outre des mécanismes de régulation spécifiques au marché du sucre :

- le report, qui autorise chaque fabricant à comptabiliser une partie de sa production hors quota comme production sous quota de la campagne suivante ;
- le retrait, qui autorise la Commission européenne à reporter une partie de la production sous quota sur la campagne suivante ;
- les restitutions à la production, accordées en cas d'indisponibilité du sucre excédentaire sur le marché de l'UE au prix du sucre mondial ;
- le pouvoir conféré à la Commission européenne d'adopter toute mesure de gestion temporaire de marché en cas de variation anormale des prix communautaires ou des prix mondiaux, susceptible de générer des difficultés d'approvisionnement du marché européen.

Depuis 2006, le marché du sucre bénéficie également d'un système d'intervention et de restitutions à l'exportation :

- stockage privé en deçà du prix de référence (404,40 €/t et pour le sucre blanc et 335,20 €/t pour le sucre brut) ;
- restitutions aux exportations mises à zéro dans le secteur du sucre depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Parallèlement, la profession est soumise à une taxe à la production (12 €/t de quota de sucre et 6 €/t de quota d'isoglucose).

Enfin, le règlement communautaire prévoit l'existence d'accords interprofessionnels encadrant les relations entre fabricants de sucre et planteurs.

### La réforme de 2006

L'OCM du sucre a été réformée en 2006. L'organisation qui prévalait alors faisait face à différentes critiques : les pays tiers l'accusaient de concurrence déloyale et de protectionnisme et ont attaqué ce régime à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Pour répondre à ces critiques et à la décision de 2004 de l'organe de règlement des différends de l'OMC, l'UE a pris des mesures visant à réformer l'OCM mise en place en 2001. La production sous quota a ainsi été réduite de 6 millions de tonnes, pour atteindre 14 Mt. Par ailleurs, le prix de référence a remplacé le prix

d'intervention qui prévalait jusqu'alors et a été fixé à un niveau plus bas. Une aide au stockage privé a été instituée lorsque le prix du marché passe en dessous de celui de référence ainsi que le déclenchement du mécanisme d'intervention qui consiste à racheter du sucre du quota à 80 % du prix de référence sous condition de quantité maximale et garantit un prix minimum pour la betterave sous quota, mais pas pour le sucre. Le stockage privé n'a à ce jour jamais été mis en œuvre. Par ailleurs, ces prix sont plus bas que les prix avant la réforme. De plus, les quotas de sucre A (sucre destiné à la vente sur le marché communautaire) et de sucre B (sucre destiné à l'exportation subventionnée aux pays tiers) ont été fusionnés. Pour éviter que les prix baissent en dessous des prix de référence, outre le stockage privé et le mécanisme d'intervention, lorsque la production dépasse le quota, il est possible de reporter la vente de cette production à la campagne suivante. Les sucres du quota sont destinés à la consommation communautaire, ceux hors quota aux utilisations industrielles et à l'exportation.

Au niveau des échanges avec les pays tiers, l'UE peut exporter dans le cadre de ses engagements avec l'OMC dans la limite du plafond de 1,37 Mt. Pour les importations, le régime en faveur des pays les moins avancés (PMA) est maintenu et lui sont étendus les prix garantis ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). Par ailleurs, afin de remédier à des perturbations du marché, la Commission européenne peut prendre des mesures d'ouverture ou de restriction des importations, ainsi qu'ouvrir à la vente du sucre hors quota sur le marché communautaire.

Enfin, un fonds de restructuration a été créé pour financer le démantèlement de sucreries entre 2006 et 2008. Abondé par une taxe prélevée sur le sucre et l'isoglucose du quota, ce fonds a conduit la filière à abandonner près de 5,8 Mt de sucre sous quota engendrant la fermeture de près de 73 usines. Depuis, l'UE est passée du statut d'exportateur net au statut d'importateur net. Sa consommation alimentaire est couverte par la production communautaire (82 %) et les importations (18 %).

### Discussions sur l'avenir des quotas dans le cadre de la réforme de la PAC 2013

Dans le cadre des négociations sur la prochaine PAC, le Parlement européen et le Conseil débattront de la prochaine Organisation commune des marchés du sucre sur la base de la proposition de la Commission qui vise à ne pas prolonger les quotas au-delà de 2015. Les discussions qui auront lieu durant le second semestre 2013 détermineront la date de prolongation des quotas sucriers et les caractéristiques du prochain régime communautaire.

Prix de référence en €/t	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Sucre blanc	541,5	404,4	404,4	404,4	404,4
Sucre brut	448,8	335,2	335,2	335,2	335,2
Betterave sous quota	27,83	26,29	26,29	26,29	26,29

Source : Commission européenne

### Sources et définitions

- International Sugar Organization (Iso), pour les données sur la production et la consommation mondiale.
- FranceAgriMer, pour les données sur les productions européenne et française de sucre.
- La Dépêche/Le Petit Meunier, pour les cours du sucre.

### Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Grandes cultures et fourrages » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Grandes cultures et fourrages » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Hausse de la sole de blé tendre, recul de l'orge, du blé dur et du colza », Infos rapides Grandes cultures et fourrages n° 2/10, avril 2013
- « Hausse de la production française de sucre sur fond de prix communautaires élevés », Synthèses Grandes cultures - Betterave n° 2012/178, juin 2012
- « Cours du sucre toujours élevés malgré le retour à l'excédent de la production mondiale », Synthèses Grandes cultures - Betterave n° 2011/140, mars 2011
- « Déficit du bilan mondial et spéculations font pression sur les cours », Synthèses Grandes cultures - Betterave n° 2010/109, avril 2010
- « Le bilan sucrier mondial 2008/2009 s'annonce déficitaire », Synthèses Grandes cultures - Betterave n° 2009/73, juin 2009

Les dernières publications FranceAgriMer parues sur le thème sont :

- « Bulletin n° 506 », mars 2013
- « Le marché du sucre n° 20 », janvier 2013



[Retour éditorial](#)

## Valeur record des exportations de vins d'appellation en 2012

**Avec six millions d'hectolitres exportés en 2012 pour une valeur record de 4 milliards d'euros, les vins tranquilles d'appellation comptent pour 40 % des exportations françaises de vins et champagnes en volume, et plus de la moitié en valeur. Tant en volume qu'en valeur, le Royaume-Uni demeure depuis l'année 2000 le premier client de la France pour les vins tranquilles d'appellation. En 2012, le trio asiatique – Chine, Japon et Hong Kong – concentre le quart des exportations en valeur alors qu'il n'en représentait que 10 % en 2000. Parmi les appellations, les vins de Bordeaux et de Bourgogne se classent en tête des ventes totales en valeur, au prix moyen de 10 euros le litre en 2012. Les appellations les plus cotées, comme les appellations communales du Médoc ou les Grands Crus de la Côte-d'Or, tirent à la hausse le montant des exportations de vins.**

En 2012, les exportations de vins tranquilles d'appellation, de titre alcoométrique inférieur ou égal à 15° ont représenté 4,14 milliards d'euros, soit 53 % des exportations totales de vins en valeur. Il s'agit de la troisième année consécutive de hausse à partir du point bas de 2009, lié à la crise économique. Les records antérieurs à la crise sont même dépassés. Depuis 2010, la valeur des ventes à destination des pays tiers dépasse celle des ventes vers l'Union européenne. Entre 2011 et 2012, la progression des ventes intracommunautaires (+ 15 % sur un an) est toutefois plus dynamique qu'à destination des pays tiers où le rythme de croissance ralentit après avoir explosé entre 2010 et 2011.

### Performance des exportations de vins d'appellation vers le Royaume-Uni

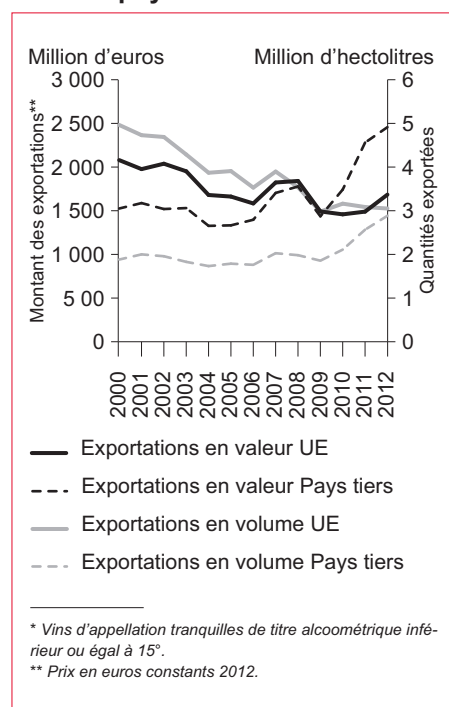
Avec 146 millions d'euros de plus qu'en 2011, le Royaume-Uni a contribué à 65 % de la hausse sur un an des exportations de vins d'appellation de la France vers l'Union européenne. Depuis 2000, le Royaume-Uni est le premier client de la France, à la fois en volume devant la Belgique, et en valeur devant les États-Unis.

Au cours de la dernière décennie, la valeur des ventes a augmenté tandis que les quantités vendues se sont réduites : la structure des exportations a été modifiée, avec davantage

de ventes de vins de gammes de prix supérieures. En 2012, 903 milliers d'hectolitres (Mhl), soit un quart de moins qu'en 2000, ont été exportés pour un montant qui a progressé de 23 % hors inflation. Le dynamisme des exportations en valeur s'explique par des prix en hausse. Le prix moyen des expéditions vers le Royaume-Uni a bondi de 24 % entre 2011 et 2012 pour se hisser à 8 €/l, soit 64 % de plus (hors inflation) que le prix moyen de 2000. Sur les cinq dernières années, les vins d'appellation exportés vers le Royaume-Uni ont été globalement plus chers que les vins exportés vers l'ensemble de l'Union européenne (6,80 €/l contre 5 €/l).

Au sein de l'Union européenne, les autres clients majeurs de la France sont la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas. En valeur, les exportations vers ces trois pays progressent entre 2011 et 2012. En revanche en volume, les expéditions vers l'Allemagne et les Pays-Bas suivent une tendance à la baisse depuis le début des années 2000. Seuls les envois vers la Belgique reprennent légèrement.

### Exportations en valeur des vins d'appellation\* en 2012 : reprise vers l'Union européenne, nouveau record vers les pays tiers

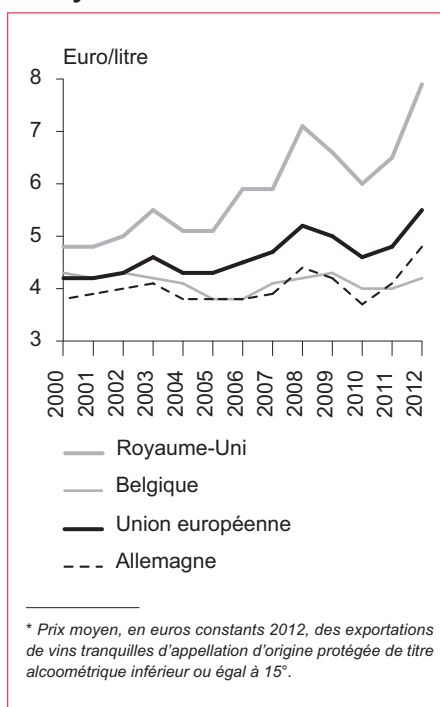


Source : DGDDI (Douanes)

### Pays tiers : États-Unis et Asie prévalent

Au sein des pays tiers, les États-Unis sont depuis 2000 le premier client de la France pour les vins d'appellation, si l'on considère la valeur des ventes. En 2012, les exportations augmentent pour la seconde année consécutive, grâce à un progrès conjoint des volumes (+ 9 %) et des prix (+ 14 %, à 9 €/l).

### En 2012, nette hausse des prix des vins d'appellation\* vers le Royaume-Uni



Source : DGDDI (Douanes)

L'Asie vient ensuite, la Chine en tête, puis le Japon et Hong Kong. Depuis 2000, le Japon est l'un des principaux acheteurs de vins d'appellation français. Le marché chinois est au contraire très récent et s'est très fortement développé au cours des cinq dernières années. Entre 2008 et 2011, les ventes en volume vers la Chine ont été quintuplées. En 2012, elles augmentent encore, très nettement en volume (+ 24 %), mais beaucoup moins en valeur (+ 5 %), en lien avec un recul des prix moyens. Quant à Hong Kong, ce pays joue désormais le rôle d'une plate-forme d'entrée des vins en Asie, particulièrement des grands crus. En moyenne, les vins d'appellation à destination de Hong Kong se vendent à 22 €/l, contre 6 €/l vers la Chine ou 8 €/l vers le Japon, et 7 €/l vers l'ensemble du Monde. En 2008, Hong Kong a supprimé les taxes sur les importations de vins. Ainsi, entre 2008 et 2011, les volumes exportés vers Hong Kong ont presque triplé, accompagnés par une hausse du prix moyen. Toutefois en 2012, même si les quantités exportées se maintiennent, les ventes reculent en valeur : les achats ont été plus fréquemment effectués dans des gammes de prix moins élevés.

Les prix des exportations à destination de Singapour, Taiwan et Macao sont également beaucoup plus élevés que la moyenne des prix des vins d'appellation, mais les volumes sont bien moindres que vers Hong Kong.

### Le Royaume-Uni, premier client de la France en vins d'appellation \*

Montant des exportations en 2012				Quantités exportées en 2012			
Destination	Million d'euros	Rang 2012	Rang 2000	Destination	Millier d'hectolitres	Rang 2012	Rang 2000
<b>Total Monde</b>	<b>4 141</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>Total Monde</b>	<b>5 935</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
Royaume-Uni	713	1	1	Royaume-Uni	903	1	2
États-Unis	563	2	2	Belgique	777	2	3
Chine	407	3	33	Chine	714	3	32
Belgique	324	4	3	États-Unis	644	4	5
Japon	309	5	5	Allemagne	535	5	1
Hong Kong	286	6	12	Japon	412	6	8
Allemagne	255	7	4	Canada	316	7	9
Suisse	248	8	7	Pays-Bas	305	8	4
Canada	226	9	8	Suisse	221	9	6
Pays-Bas	126	10	6	Hong Kong	131	10	15

\* Vins tranquilles d'appellation d'origine protégée, de degré alcoométrique inférieur ou égal à 15°.  
Source : DGDDI (Douanes)

La Suisse et le Canada font partie des acheteurs traditionnels de vins d'appellation français. Depuis 2000, les quantités exportées vers la Suisse ne cessent de diminuer, mais des prix moyens en hausse assurent une progression des ventes en valeur. Vers le Canada, les volumes sont relativement stables depuis 2000, et les prix moyens augmentent.

### Bordeaux et bourgognes : des appellations fortement valorisées

En 2012, les vins de Bordeaux et de Bourgogne comptent pour 72 % des

exportations de vins tranquilles d'appellation en valeur, mais seulement 52 % des volumes vendus. Leur prix moyen (10 €/l pour les bourgognes, 11 €/l pour les bordeaux) est en effet plus élevé que celui de l'ensemble des vins d'appellation (7 €/l). Les vins de ces deux régions sont majoritairement exportés en bouteille, à des prix plus élevés que les vins en vrac.

De plus, au sein des vins de Bordeaux comme des vins de Bourgogne, les vins issus des aires d'appellation les plus restrictives tirent les prix vers le haut. En Bordeaux, 44 % des volumes

exportés appartiennent à l'appellation générique *Bordeaux rouge* en bouteille. Leur prix moyen est de 4,40 €/l. Suivent les appellations *Bordeaux Supérieur rouge et rosé*, *Médoc et Haut-Médoc rouge et rosé* et l'appellation générique *Bordeaux blanc*. En valeur, les appellations communales du Médoc l'emportent, au prix moyen de 60 €/l.

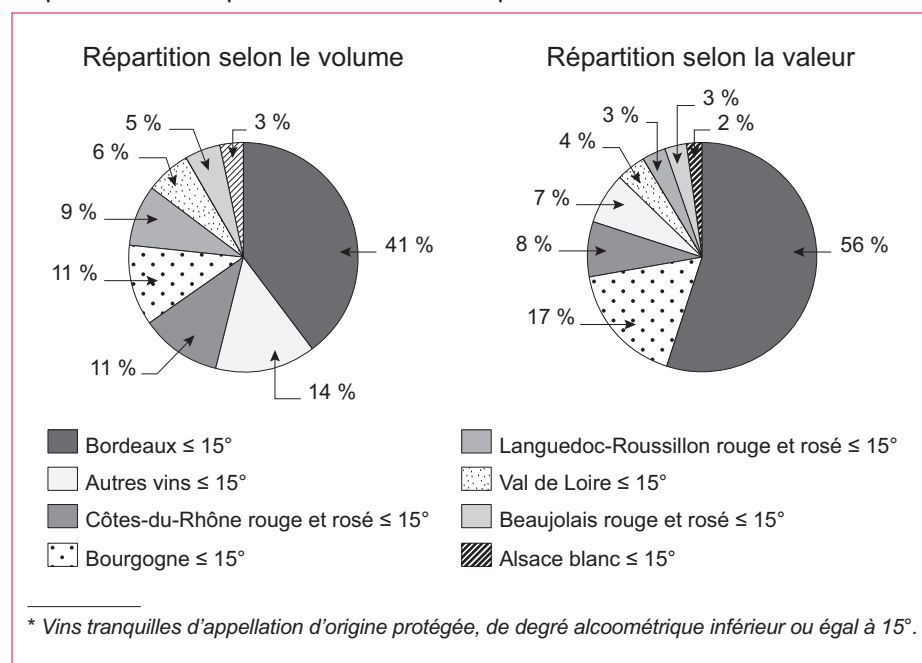
Les *Chablis* et *Petit Chablis* en bouteille sont les appellations de Bourgogne les plus vendues, avec 26 % des volumes et un prix moyen de 6,30 €/l. Suivent, à égalité, les appellations régionales *Bourgogne blanc* et *Bourgogne rouge* avec des prix moyens de 7 €/l et 11 €/l. Les montants les plus élevés concernent les appellations régionales *Bourgogne rouge et rosé* et *Chablis et Petit Chablis*. Les *Grands Crus de la Côte-d'Or rouges et rosés* arrivent toutefois en troisième position, représentant 13 % de la valeur totale pour seulement 2 % des volumes.

### Bordeaux : gammes de prix élevées vers le Royaume-Uni et Hong Kong

En 2012, les vins de Bordeaux sont principalement exportés vers les pays tiers (58 % en volume, 62 % en valeur), à un prix moyen de 10,30 €/l, supérieur de 1,40 €/l au prix enregistré à destination de l'UE. L'écart de prix s'amenuise toutefois par rapport aux deux années précédentes où il atteignait 4 €/l.

Vers le Royaume-Uni, les ventes de vins de Bordeaux ont gagné 41 % en

### Bordeaux et Bourgogne : plus de 70 % de la valeur Répartition des exportations de vins tranquilles AOP\* en 2012



Source : DGDDI (Douanes)

### Bordeaux et Bourgogne : des vins quasi-exclusivement exportés en bouteille

	Ensemble des vins d'appellation*			Vins de Bordeaux*			Vins de Bourgogne*		
	Volume (millier d'hl ou %)	Valeur (million d'€ ou %)	Prix moyen (€/l)	Volume (millier d'hl ou %)	Valeur (million d'€ ou %)	Prix moyen (€/l)	Volume (millier d'hl ou %)	Valeur (million d'€ ou %)	Prix moyen (€/l)
Exportations en bouteille (inférieures ou égales à 2 litres)	92 %	98 %	7,4	95 %	99 %	10,0	98 %	99 %	10,8
Exportations en vrac (supérieures à 2 litres)	8 %	2 %	1,9	5 %	1 %	2,7	2 %	1 %	4,8
<b>Niveau des exportations</b>	<b>5 935</b>	<b>4 141</b>	<b>7,0</b>	<b>2 362</b>	<b>2 283</b>	<b>9,7</b>	<b>674</b>	<b>717</b>	<b>10,6</b>

\* Vins tranquilles d'appellation d'origine protégée, de degré alcoométrique inférieur ou égal à 15°.  
Source : DGDDI (Douanes)

valeur sur un an, pour des volumes globalement stables. Les appellations communales du Médoc ont été particulièrement prisées en 2012, représentant 56 % des montants vendus en vins de Bordeaux, les *Saint-Émilion* et *Saint-Émilion Grand Cru* comptant quant à eux pour 18 %.

L'Asie – Chine, Hong Kong et Japon – concentre la moitié des ventes françaises de l'appellation *Bordeaux régional rouge et rosé* en valeur, et 45 % des volumes. Les prix moyens à destination de Hong Kong sont largement plus

élevés que vers la Chine ou le Japon. Hong Kong est en outre la seconde destination en valeur des appellations communales du Médoc.

### **Bourgognes : États-Unis, Royaume-Uni et Japon en tête**

En 2012, les vins de Bourgogne sont exportés pour plus de la moitié des volumes vers l'Union européenne, la valeur des ventes vers cette destination représentant seulement 39 %. Vers les pays tiers, le prix moyen des expéditions atteint 14,20 €/l, dépassant de 6,60 €/l le prix européen.

L'appellation régionale *Bourgogne rouge* est essentiellement vendue aux États-Unis et au Japon, au prix moyen de 12,50 €/l. Le *Chablis* et le *Petit Chablis* sont expédiés vers le Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni, les États-Unis et le Japon ont été les principaux acheteurs de *Grands Crus de la Côte-d'Or*. À destination du Royaume-Uni, les prix moyens ont été particulièrement élevés en 2012.

### **Vins de Bordeaux\* : le poids économique des appellations communales du Médoc**

Exportations 2012	Prix moyen (euro/litre)	Valeur (million d'euros)	Valeur totale (%)	Quantités totales (%)	Rang Valeur des exportations
<b>Total AOP Bordeaux*</b>	<b>9,7</b>	<b>2 283</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	
Communales du Médoc rouges et rosés (Margaux, Pauillac, St-Julien, St-Estèphe, Moulis, Listrac)**	59,5	839	37	6	1
Graves et Pessac-Léognan rouges et rosés**	31,5	112	5	2	7
Saint-Émilion et Saint-Émilion Grand Cru rouges et rosés**	18,4	205	9	5	3
Autres Libournais rouges et rosés (Montagne, Puisseguin, Lussac, St-Georges, Pomerol, Lalande de Pomerol, Fronsac, Canon-Fronsac)**	16,3	146	6	4	5
Médoc et Haut-Médoc rouges et rosés**	7,7	156	7	9	4
Bordeaux Supérieur rouges et rosés**	5,2	137	6	11	6
Bordeaux rouge**	4,4	453	20	44	2

\* Vins tranquilles d'appellation d'origine protégée, de degré alcoolométrique inférieur ou égal à 15°.

\*\* Ventes en bouteilles uniquement.

Source : DGDDI (Douanes)

### **Vins de Bourgogne\* : les Grands Crus de la Côte-d'Or concentrent 17 % de la valeur totale**

Exportations 2012	Prix moyen (euro/litre)	Valeur (million d'euros)	Valeur totale (%)	Quantités totales (%)	Rang Valeur des exportations
<b>Total AOP Bourgogne*</b>	<b>10,6</b>	<b>717</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	
Grands Crus de la Côte-d'Or rouges et rosés**	64,9	94	13	2	3
Grands Crus de la Côte-d'Or blancs**	47,7	26	4	1	11
Villages et Premiers Crus de la Côte de Nuits rouges et rosés**	31,3	59	8	3	5
Villages et Premiers Crus de la Côte-d'Or blancs**	24,4	52	7	3	6
Villages et Premiers Crus de la Côte de Beaune rouges et rosés**	19,7	42	6	3	7
Appellations régionales de Bourgogne rouges et rosés**	10,9	120	17	16	1
Chablis Grands Crus et Premiers Crus blancs**	10,6	39	5	5	8
Crus du Mâconnais blancs**	7,8	29	4	6	10
Appellations régionales de Bourgogne blancs**	7,1	80	11	17	4
Chablis et Petit Chablis blancs**	6,3	110	15	26	2
Mâcon (dont Mâcon Supérieur et Mâcon Villages) blancs**	4,3	35	5	12	9

\* Vins tranquilles d'appellation d'origine protégée, de degré alcoolométrique inférieur ou égal à 15°.

\*\* Ventes en bouteilles uniquement.

Source : DGDDI (Douanes)

## Sources et définitions

### Sources

- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) : [www.douane.gouv.fr/](http://www.douane.gouv.fr/)
- L'indice des prix à la consommation (IPC) est fourni par l'Insee : <http://www.insee.fr/>

### Définitions

- Les vins tranquilles correspondent à tous les vins qui ne sont pas effervescents.
- Les termes de *vin d'appellation* (ou *vins AOP*) désignent dans cette synthèse l'ensemble des vins tranquilles d'appellation de titre alcoométrique inférieur ou égal à 15°, vendus en vrac ou en bouteille.
- Les sous-appellations concernant les vins de Bordeaux et de Bourgogne, par exemple *Grands Crus de la Côte-d'Or rouges et rosés*, font exclusivement référence à des vins en bouteille, c'est-à-dire vendus dans des contenants de volume inférieur ou égal à deux litres.

### Méthodologie

- Les séries de prix et valeurs 2000 à 2011 ont été déflatées par l'indice des prix à la consommation de l'Insee (IPC annuel pour l'ensemble des ménages en métropole). Ils sont ainsi exprimés en euros constants 2012. Cet indice permet d'obtenir des prix corrigés de l'inflation observée entre une année de la période 2000 à 2011 et l'année de référence 2012.

## Pour en savoir plus

- dans la rubrique « Conjoncture - Viticulture » pour les publications Agreste Conjoncture
- dans « Données en ligne - Disar » pour les séries chiffrées
  - rubrique « Cultures et production végétales\Conjoncture végétale\Conjoncture viticole » pour les données du commerce extérieur
  - rubrique « Sources pluri-thématiques\ Statistique Agricole Annuelle et estimations précoces de production\Statistique Agricole Annuelle » pour les données historiques de production et de surfaces

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « En 2012, les échanges agroalimentaires avec les pays tiers s'intensifient », Synthèses Commerce extérieur agroalimentaire n° 2013/205, mars 2013
- « Progression des ventes et des exportations de vins sans IG avec mention de cépage », Synthèses Viticulture n° 2013/203, mars 2013
- « En 2012, les prix des vins sont tirés à la hausse par les marchés à l'exportation », Synthèses Viticulture n° 2012/197, décembre 2012
- « Une récolte historiquement basse », Infos Rapides Viticulture n° 5/5, novembre 2012

[Retour éditorial](#)

## L'alimentation animale, principale destination des productions végétales

***Les matières premières utilisées pour la nourriture des aliments de ferme dépassent, sur la période 2007-2009, cent millions de tonnes par an. Les fourrages grossiers en constituent la plus grande partie. Ils sont la nourriture de base des herbivores. Pour ceux-ci, les aliments concentrés ne sont qu'un apport supplémentaire alors qu'ils constituent l'ensemble de l'alimentation des porcs et des volailles. Parmi les aliments concentrés, les céréales arrivent en tête, suivies par les tourteaux. Plus de la moitié de l'alimentation concentrée est incorporée dans les aliments composés industriels, le reste étant acheté ou produit à la ferme. En termes de surface, l'alimentation animale mobilise en France 14 millions d'hectares de cultures fourragères et 4 millions de céréales, oléagineux, protéagineux, représentant respectivement 50 % et 14 % des surfaces agricoles françaises.***

Dans son ensemble, l'alimentation animale mobilise plus de 100 millions de tonnes de matières premières par an. Les fourrages grossiers – principalement l'herbe des prairies et le maïs fourrager – en constituent la plus grande masse (63 %). Ils sont en effet la nourriture de base des herbivores, dont le cheptel en France est important, avec, fin 2010, 19,6 millions de bovins, 7,7 millions d'ovins, 1,5 million de caprins, et 0,5 million d'équidés présents dans les exploitations agricoles. Le reste de l'alimentation des animaux de ferme est composé d'aliments concentrés, tels que les céréales, les tourteaux, les autres co-produits de transformation. Riches en énergie et en protéines, les aliments concentrés sont un complément

d'alimentation pour les herbivores. Ils constituent par contre l'ensemble de l'alimentation des monogastriques, porcins et volailles. Fin 2010, l'effectif de porcins atteint 13,9 millions de têtes, et celui des volailles 250 millions de têtes. Une partie de ces aliments concentrés est incorporée dans les aliments composés, une autre partie est achetée ou produite à la ferme. En 2010, le chiffre d'affaires global pour les aliments composés s'élevait à 5,4 milliards d'euros.

### **Les fourrages grossiers, nourriture de base des herbivores**

Un quart environ des fourrages grossiers est composé des fourrages annuels, principalement le maïs four-

rager. À celui-ci s'ajoutent les plantes sarclées, telles que choux ou betteraves fourragères. Mise à part la paille, les trois quarts restants sont des fourrages pluriannuels. C'est l'herbe des prairies, qu'elles soient temporaires ou permanentes. Les premières sont semées depuis moins de six ans et les secondes sont des surfaces toujours en herbe, incluant les surfaces toujours en herbe peu productives que sont les parcours, les andes productives et les alpages.

Les fourrages dominent dans la nourriture des bovins et des ovins-caprins. C'est principalement le maïs fourrager pour les vaches laitières, et les fourrages pluriannuels pour les autres bovins et les ovins-caprins.

## Les bovins sont les principaux destinataires de l'alimentation animale

Unité : million de tonnes - Quantités moyennes 2007-2009

	Ensemble des animaux	Vaches laitières	Autres bovins	Porcins	Volailles	Autres herbivores et autres animaux
<b>Aliments concentrés</b>	<b>39,7</b>	<b>6,0</b>	<b>11,4</b>	<b>10,1</b>	<b>9,4</b>	<b>2,4</b>
Céréales	22,6	2,2	6,6	6,5	5,8	1,3
Co-produits de transformation (pulpes, tourteaux...)	11,9	3,4	3,0	2,2	2,7	0,5
Autres	5,2	0,4	1,8	1,4	0,8	0,6
<b>Fourrages grossiers</b>	<b>67,9</b>	<b>17,2</b>	<b>43,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>6,9</b>
Fourrages annuels (maïs fourrager, plantes sarclées...)	18,6	13,9	4,2	0,0	0,0	0,4
Fourrages pluriannuels (prairies)	47,5	3,1	38,3	0,0	0,0	6,2
Autres (produits fatals, paille)	1,8	0,3	1,2	0,0	0,0	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>107,6</b>	<b>23,2</b>	<b>55,1</b>	<b>10,1</b>	<b>9,4</b>	<b>9,3</b>

Les fourrages grossiers sont en matière sèche, les aliments concentrés en matière brute.  
Source : SSP

L'élevage des herbivores valorise les importantes ressources en herbe de la France, en particulier les surfaces toujours en herbe qui ne pourraient être pour une large part l'objet de cultures concurrentes.

### Les céréales arrivent en tête des aliments concentrés

Les céréales sont surtout source d'énergie, alors que les oléo-protéagineux et les tourteaux sont plus riches en protéines.

Les céréales représentent plus de la moitié des aliments concentrés. Parmi les céréales utilisées pour l'alimentation animale, le blé arrive en tête (9,2 millions de tonnes, en moyenne sur les années 2007 à 2009), suivi par le maïs (6,7 millions de tonnes) et par l'orge (3,9 millions de tonnes). Les

deux tiers des autres céréales sont du triticale, un cinquième de l'avoine.

Depuis 2007, la quantité de blé utilisée pour l'alimentation animale tend à baisser, au profit du maïs. Mais en 2009 et 2010, le maïs est lui aussi moins utilisé. Ce mouvement accompagne une réduction générale de l'emploi des aliments concentrés, en accord avec la baisse tendancielle des cheptels.

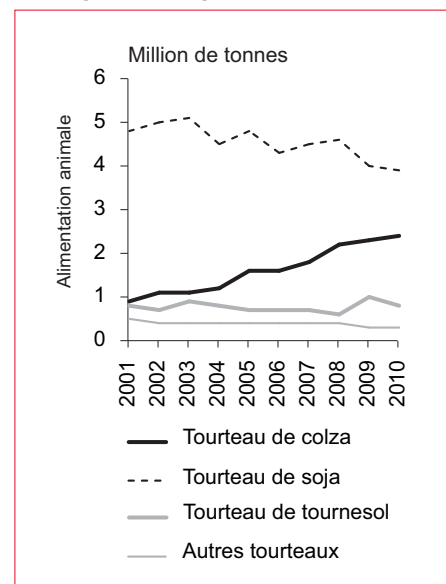
### Les tourteaux, deuxième pilier de l'alimentation animale

Les sous-produits de transformation sont une composante importante de l'alimentation animale. Ils résultent du traitement industriel de matières premières agricoles : leur production fait partie du processus de transformation. S'y trouvent les sous-produits de la

minoterie (sons, remoulages), de l'amidonnerie, de la distillerie, de la brasserie, de la sucrerie (pulpes de betteraves) et les tourteaux, qui résultent de l'extraction de l'huile. Le tourteau de soja est le plus important, mais son usage tend à diminuer au profit du tourteau de colza, en particulier pour l'alimentation des vaches laitières. Le tourteau de soja reste primordial pour l'alimentation des porcins et des volailles. Le développement du tourteau de colza est lié à l'augmentation de la production d'huile de colza servant aux agrocarburants.

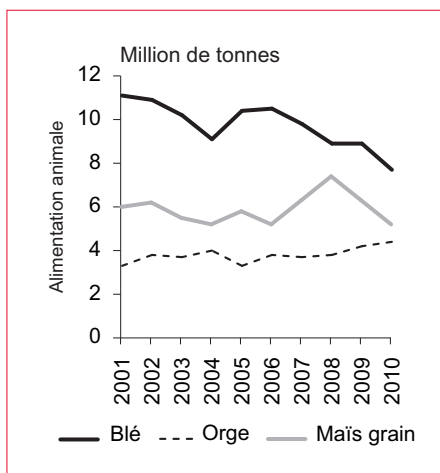
Le tourteau de soja est pour la plus grande partie importé, alors que seulement 40 % du tourteau de colza est

### Le tourteau de soja perd de sa suprématie parmi les tourteaux



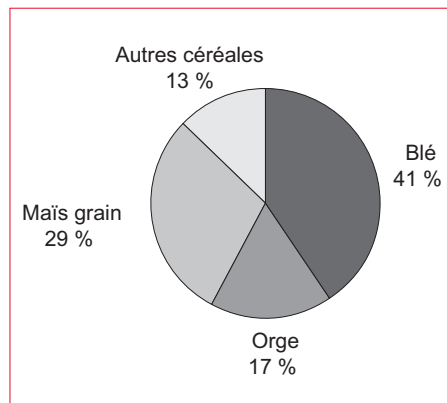
Source : SSP

### L'utilisation du blé pour l'alimentation animale tend à baisser



Source : SSP

### Parmi les céréales utilisées en alimentation animale, le blé domine, suivi par le maïs



Source : SSP

importé, en moyenne sur les campagnes 2007/2008 à 2009/2010.

La part importée de l'alimentation animale reste modeste (6 % de l'ensemble de l'alimentation animale, 20 % des aliments concentrés). Le tourteau de soja en représente plus de la moitié.

### Une palette d'aliments variant selon les animaux

L'alimentation des vaches laitières est dominée par le maïs fourrager. Ensuite viennent l'herbe, les tourteaux, les autres co-produits et les céréales. Les proportions d'ensemble cachent la grande variété des systèmes d'élevage, recourant plus ou moins au maïs fourrager ou à l'herbe. L'herbe reste la base de l'alimentation des autres bovins, complétée par des céréales (12 %) et un peu de tourteau et autres co-produits.

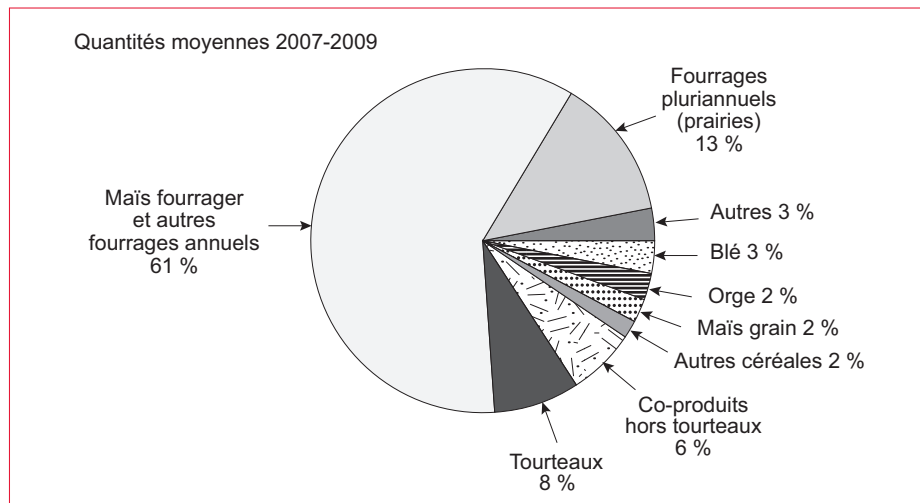
Les autres herbivores – ovins, caprins, chevaux, lapins – consomment principalement des fourrages grossiers, l'herbe et le maïs fourrager, mais la complémentation en aliments concentrés n'est cependant pas négligeable (29 % de l'alimentation).

Les porcs et la volaille sont principalement élevés hors-sol, et nourris d'aliments concentrés. Pour les porcs, les céréales représentent 64 % de leur alimentation, dont une part importante d'orge. À côté des tourteaux (14 %), les protéines sont fournies par les graines protéagineuses (7 %), en particulier le pois. Pour les volailles, les céréales atteignent 62 % de l'ensemble de leur alimentation, avec principalement le blé (35 %) et le maïs (25 %). Un autre quart est pris par le tourteau de soja.

### Plus de la moitié de l'alimentation concentrée passe par les aliments composés

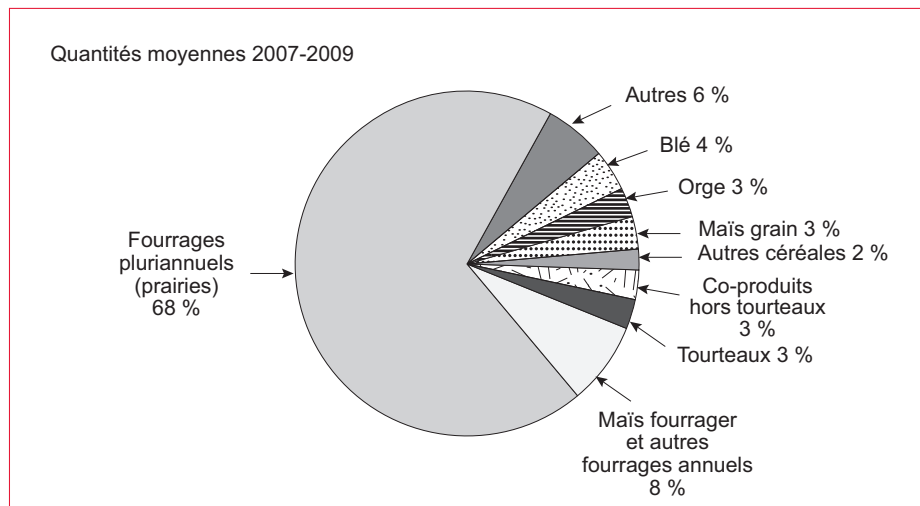
Une grosse part (55 %) des matières premières de l'alimentation concentrée est incorporée dans les aliments composés industriels. Les fabricants d'aliments composés proposent aux éleveurs des aliments adaptés à chaque espèce animale. Ils optimisent la

## Le maïs fourrager assure plus de la moitié de l'alimentation des vaches laitières



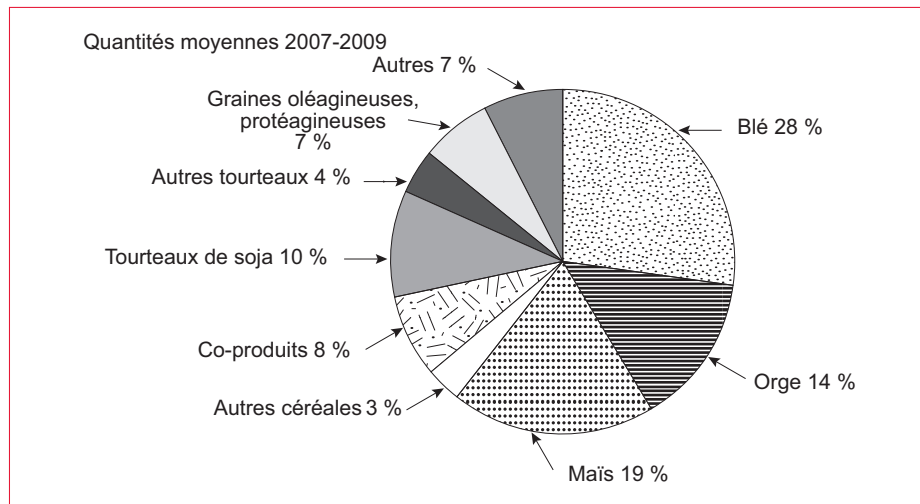
Source : SSP

## Les autres bovins se nourrissent surtout d'herbe



Source : SSP

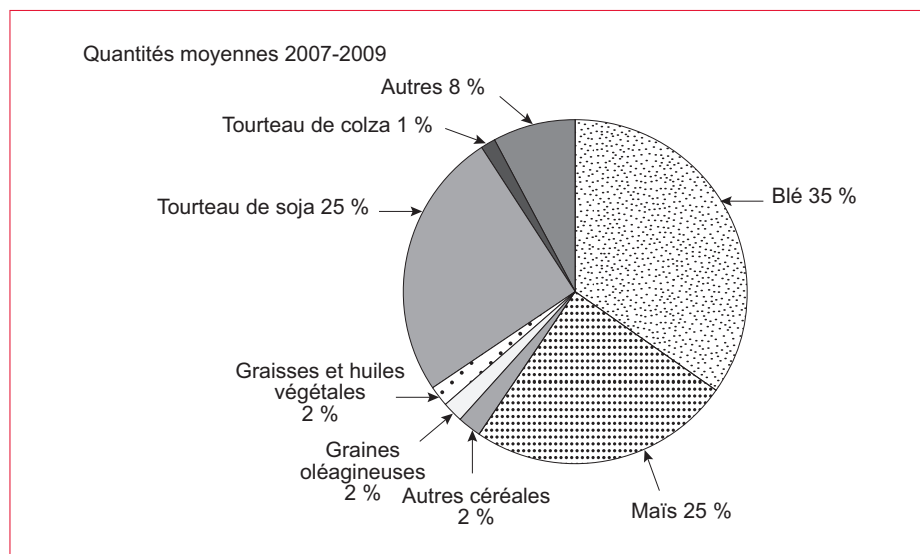
## Céréales et tourteaux composent près des trois-quarts de l'alimentation des porcins



Source : SSP



## Blé, maïs et tourteaux de soja sont les principales composantes de l'alimentation des volailles



Source : SSP

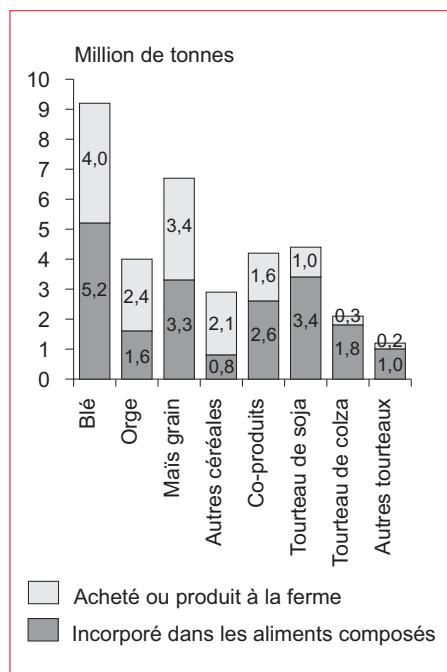
Elle est la plus forte pour l'orge (60 %) et les autres céréales (73 %). Elle descend à 50 % pour le maïs et 44 % pour le blé. Elle est plus faible pour les tourteaux.

La proportion des matières premières achetées ou produites à la ferme varie aussi beaucoup selon le type d'animal. Elle est proche de 40 % pour les vaches laitières, les porcins et les autres herbivores. Elle est très faible pour les volailles, du fait du fort degré d'intégration de la filière. Elle paraît très forte pour les autres bovins. Mais cette estimation est plus fragile, l'estimation des besoins étant plus difficile à établir (cf. encadré page 7/9).

composition de ces aliments, en fonction du prix d'achat des matières premières, tout en respectant les contraintes nutritionnelles. À la charnière entre la production de matières

premières agricoles et l'élevage, ils opèrent un lissage des mouvements des prix des achats des éleveurs. Les flambées des prix des matières premières sembleraient même favoriser le recours aux aliments composés, au détriment des aliments simples disponibles sur le marché ou des matières premières produites sur l'exploitation, qu'il est alors plus intéressant de vendre sur le marché.

## Une moitié environ des céréales utilisées pour l'alimentation animale est produite ou achetée à la ferme



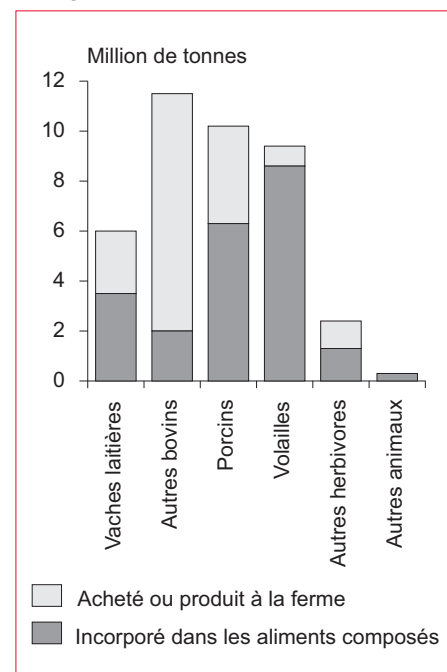
Source : SSP - Quantités moyennes 2007-2009

La production d'aliments composés et la production animale sont étroitement corrélées. Par exemple, pour accroître leur production en période de prix de vente attractif du lait, les producteurs de lait augmentent leur utilisation d'aliments composés pour vaches laitières. On observe ainsi un pic des ventes de cet aliment en 2007/2008 et en 2010/2011.

## Une partie des aliments est achetée ou produite à la ferme

Certains éleveurs produisent une partie de l'alimentation de leurs animaux, ou achètent des matières premières auprès d'autres agriculteurs ou auprès de fournisseurs. La proportion des matières premières achetées ou produites à la ferme par rapport à l'ensemble varie selon les produits et selon les animaux destinataires.

## L'alimentation concentrée des volailles et des porcs repose principalement sur les aliments composés



Source : SSP - Quantités moyennes 2007-2009

## Ensemble des matières premières utilisées pour l'alimentation animale\*

Unité : millier de tonnes - Quantités moyennes 2007-2009

	Ensemble des animaux	Vaches laitières	Autres bovins	Porcins	Volailles	Autres herbivores et autres animaux
<b>Ensemble des matières premières</b>	<b>107 612</b>	<b>23 235</b>	<b>55 129</b>	<b>10 145</b>	<b>9 428</b>	<b>9 676</b>
<b>Aliments concentrés</b>	<b>39 743</b>	<b>5 987</b>	<b>11 406</b>	<b>10 145</b>	<b>9 428</b>	<b>2 777</b>
Céréales	22 604	2 223	6 560	6 507	5 840	1 474
Blé	9 189	762	2 224	2 772	3 294	138
Maïs	6 659	483	1 629	1 947	2 335	265
Orge	3 909	580	1 523	1 444	2	360
Autres céréales	2 847	399	1 184	344	209	711
Oléagineux protéagineux	981	21	73	689	177	21
Sous-produits de transformation	11 947	3 357	3 025	2 210	2 748	607
Tourteaux	7 622	1 883	1 516	1 436	2 636	151
<i>Tourteau de soja</i>	4 366	415	487	1 016	2 387	60
<i>Tourteau de colza</i>	2 112	1 028	595	328	131	31
<i>Autres tourteaux</i>	1 144	439	434	92	118	61
Autres sous-produits	4 325	1 474	1 509	774	111	456
Laits et produits laitiers	1 354	5	979	346	14	10
Additifs, sels minéraux, produits azotés	1 452	224	470	242	424	91
Autres aliments concentrés	1 405	156	300	151	225	574
<b>Fourrages grossiers</b>	<b>67 869</b>	<b>17 248</b>	<b>43 723</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 899</b>
Fourrages annuels (maïs fourrager, plantes sarclées...)	18 552	13 906	4 220	0	0	426
Fourrages pluriannuels (herbe des prairies)	47 550	3 051	38 261	0	0	6 238
Autres fourrages grossiers (paille, ...)	1 767	290	1 242	0	0	236

\* Elles comprennent les matières incorporées dans les aliments composés et les matières produites ou achetées à la ferme.

Source : SSP

## Matières incorporées dans les aliments composés

Unité : millier de tonnes - Quantités moyennes 2007-2009

	Ensemble des animaux	Vaches laitières	Autres bovins	Porcins	Volailles	Autres herbivores et autres animaux
<b>Ensemble des matières premières</b>	<b>22 065</b>	<b>3 535</b>	<b>2 023</b>	<b>6 263</b>	<b>8 596</b>	<b>1 648</b>
<b>Aliments concentrés</b>	<b>21 959</b>	<b>3 501</b>	<b>1 955</b>	<b>6 263</b>	<b>8 596</b>	<b>1 644</b>
Céréales	10 805	661	399	3 863	5 187	695
Blé	5 185	114	52	1 792	3 131	96
Maïs	3 304	308	161	775	1 859	201
Orge	1 551	182	155	1 060	2	151
Autres céréales	765	56	30	236	195	248
Oléagineux protéagineux	418	0	0	254	160	4
Sous-produits de transformation	8 874	2 718	1 084	1 841	2 678	554
Tourteaux	6 209	1 473	807	1 233	2 576	119
<i>Tourteau de soja</i>	3 403	123	19	879	2 343	39
<i>Tourteau de colza</i>	1 816	926	439	306	123	23
<i>Autres tourteaux</i>	991	425	350	49	110	57
Autres sous-produits	2 665	1 244	277	608	102	434
Laits et produits laitiers	417	0	341	66	0	9
Additifs, sels minéraux, produits azotés	879	113	129	207	381	48
Autres aliments concentrés	567	10	2	30	190	335
<b>Fourrages grossiers</b>	<b>106</b>	<b>34</b>	<b>68</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
Fourrages annuels (maïs fourrager, plantes sarclées...)	0	0	0	0	0	0
Fourrages pluriannuels (herbe des prairies)	0	0	0	0	0	0
Autres fourrages grossiers (paille, ...)	106	34	68	0	0	4

Source : SSP

## La surface des terres consacrée à l'alimentation des animaux

Une partie de la superficie agricole peut être considérée comme servant à produire l'alimentation animale. Cette utilisation de la production est précisée dans les bilans d'approvisionnement des principales cultures. Les surfaces produisant les fourrages grossiers sont évaluées dans la Statistique annuelle agricole.

L'évaluation de la superficie agricole qui sert à nourrir les animaux en aliments concentrés repose sur les choix suivants :

- les cultures prises en compte sont les principales cultures qui débouchent sur de l'alimentation animale concentrée : il s'agit des céréales, du colza, du soja, du tournesol, des autres oléagineux et des protéagineux ;

- dans la production destinée à l'alimentation animale, les deux parties, fabriquée en France et importée, sont distinguées ;

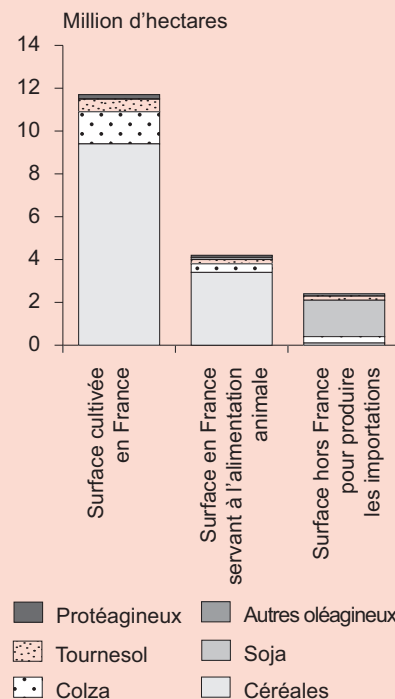
- la superficie affectée à l'alimentation animale est estimée en appliquant à la superficie totale de la culture la part de la production allant à l'alimentation animale, que ce soit sous forme de produit primaire (graines) ou de coproduits des industries de transformation (sous-produits des céréales, tourteaux).

En retenant la moyenne des trois campagnes 2007/2008 à 2009/2010, la superficie dédiée en France aux cultures de céréales-oléagineux-protéagineux (COP) s'élève à 11,8 millions d'hectares, dont 9,4 pour les céréales. Dans cette superficie, la partie qui sert à l'alimentation animale atteint 4,2 millions d'hectares, soit 36 % des COP et 14 % de l'ensemble des surfaces agricoles.

La surface qui sert à produire l'alimentation animale importée, en reprenant les rendements français, représenterait l'équivalent de 2,4 millions d'hectares. En additionnant les surfaces françaises et étrangères, la superficie qui sert à l'alimentation des animaux en France est équivalente à la moitié de la surface des céréales-oléagineux-protéagineux cultivée en France.

À cela s'ajoutent les superficies qui servent à la production des fourrages grossiers (plantes sarclées, maïs fourrager, prairies et surfaces toujours en herbe). Elles atteignent 14,2 millions d'hectares. Une grosse part est occupée par les surfaces toujours en herbe (9,2 millions d'ha, soit 65 % de l'ensemble). Viennent ensuite les prairies temporaires (3 millions d'ha) et les surfaces en maïs fourrager (1,4 million d'ha). Les superficies dédiées aux fourrages grossiers représentent la moitié des surfaces agricoles françaises.

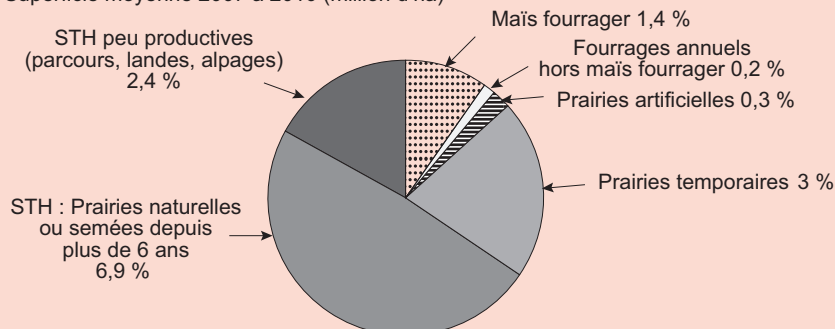
### Alimentation animale : quatre millions d'hectares en France, plus de deux millions hors France pour les importations



Surfaces moyennes des campagnes 2007/2008 à 2009/2010. Source : SSP - Superficies pour les principales cultures servant à l'alimentation animale

### Les deux tiers des superficies produisant les fourrages grossiers sont des surfaces toujours en herbe

Superficie moyenne 2007 à 2010 (million d'ha)



Source : Agreste - SAA

## Une étude basée sur de nombreuses sources de données

**Cette étude synthétique est basée sur l'utilisation et la confrontation de nombreuses sources, principalement :**

- (1) les bilans d'approvisionnement du SSP, qui évaluent pour chaque matière première agricole la partie qui sert à l'alimentation animale. La synthèse des disponibilités pour l'alimentation animale fait l'objet pour chaque campagne du « bilan des ressources fourragères » disponibles sur Agreste ;
- (2) l'enquête triennale sur les matières premières de l'alimentation animale (MPAA), du SSP, qui porte sur les matières premières incorporées dans les aliments composés ;
- (3) les statistiques de production d'aliments composés, de Coop de France-Alimentation animale et Snia, par catégorie d'animaux destinataires ;
- (4) l'enquête de 1996 sur l'alimentation animale à la ferme, réalisée par le SSP, fournissant des ratios de consommation servant, avec les résultats d'autres enquêtes sectorielles, à l'évaluation des besoins des animaux. Elle renseigne sur l'utilisation de matières premières directement produites ou achetées à la ferme ;
- (5) la statistique annuelle agricole (SAA) du SSP, pour les disponibilités de fourrages grossiers, les effectifs d'animaux et les superficies de culture ;
- (6) l'enquête Structure des exploitations de 2007, réalisée par le SSP.

**Le rapprochement de ces sources a amené à distinguer les catégories d'animaux suivantes :**

- les vaches laitières, qui forment un groupe particulier, du fait de leur alimentation spécifique, adaptée à la production du lait,
- les autres bovins, qui regroupent tous les autres bovins, les animaux à l'engrais et les animaux en croissance, veaux et jeunes animaux, y compris ceux de la filière lait,
- les porcins,
- les volailles, sauf les cailles,
- les autres herbivores, comprenant les ovins-caprins, les lapins, les équins,
- les autres animaux, qui comprennent les cailles, le gibier, les poissons et les autres animaux.

**La démarche générale est la suivante.**

- Nous disposons d'une part du total des matières premières affectées à l'alimentation animale (1), et d'autre part de la partie de ces matières premières incorporées dans les aliments composés (2) et (3). Pour chaque matière première, ce qui est acheté ou produit à la ferme est obtenu par différence entre les deux.
- Les matières premières incorporées aux aliments composés sont réparties par catégorie d'animaux grâce au logiciel de formulation Allix qui, à partir de la production d'aliments composés (3) et des prix des matières premières, optimise la composition de l'aliment, en respectant les contraintes nutritionnelles. Les matières premières

achetées ou produites à la ferme sont réparties par catégorie d'animaux grâce à l'estimation des besoins des animaux (4) et (5).

- La confrontation globale entre les besoins des animaux en aliments concentrés et la disponibilité restant après avoir enlevé la part des aliments composés révèle un excès relatif de la ressource sur l'utilisation. L'estimation des besoins est assez précise et satisfaisante pour les vaches laitières, les porcins et la volaille. Pour les autres bovins, elle est plus difficile à établir. Le choix a été fait de solder sur l'utilisation à la ferme des autres bovins. Ceci l'accroît sensiblement, et par conséquent rend plus fragile l'estimation.
- La répartition des fourrages grossiers par groupe d'herbivores repose sur une exploitation de l'enquête Structure des exploitations de 2007 qui donne par Otex (orientation technico-économique des exploitations) à la fois les surfaces fournissant les fourrages et les effectifs d'animaux produits (5) et (6).
- La production des prairies est évaluée grâce au système Isop d'estimation de la pousse de l'herbe, qui fournit une estimation des évolutions des rendements des prairies. Toute l'herbe qui pousse n'est pas utilisée pour l'alimentation des animaux. Nous passons des disponibilités en herbe à l'utilisation des animaux – pâturages, fourrages récoltés – en prenant en compte les besoins estimés des animaux. L'utilisation est toujours inférieure à la disponibilité théorique, sauf en année de forte sécheresse comme en 2003.

## Sources et définitions

### ■ Bilans d'approvisionnement

Les bilans mettent en regard les ressources d'un produit (stocks de début, production, importations) avec ses utilisations (utilisations intérieures, exportations, stocks finaux). Cette mise en regard porte sur la campagne agricole du produit et elle est réalisée en quantités physiques.

### ■ Aliments concentrés

Il s'agit des aliments riches en énergie ou en protéines, tels que céréales (blé, maïs, orge, etc.), graines protéagineuses et oléagineuses (pois, soja, colza, etc.), sous-produits industriels, dont font partie les tourteaux qui résultent de l'extraction de l'huile. Une partie des aliments concentrés sont incorporés dans les aliments composés, mais ils peuvent aussi être produits ou achetés à la ferme. Les quantités d'aliments concentrés sont évaluées en matière brute.

### ■ Fourrages grossiers

Il s'agit des végétaux utilisés pour l'alimentation de base des herbivores. Ce sont des plantes entières et de ce fait riches en cellulose. Les quantités de fourrages grossiers sont mesurées en matière déshydratée. Sont distingués :

- 1 - les fourrages annuels, comprenant les plantes sarclées (chou fourrager et autres tubercules ou racines fourragères), le maïs fourrager qui est souvent ensilé, et les autres fourrages annuels (trèfle, ray-grass, céréales fourragères consommées en vert).
- 2 - les fourrages pluriannuels comprenant d'une part les prairies non permanentes, artificielles ou temporaires, et d'autre part les surfaces toujours en herbe (STH) qui sont des prairies semées de longue durée et des prairies naturelles non semées. Les STH peu productives (parcours, landes productives, alpages, etc.) sont essentiellement pacagées.

## Pour en savoir plus

- Dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Moyens de production » pour les séries chiffrées.
- Dans la rubrique « Conjoncture - Moyens de production » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

***Un dossier de travail détaillant cette étude sera disponible courant mai 2013 sur demande à l'adresse suivante : [bssc-bulletin.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:bssc-bulletin.sg@agriculture.gouv.fr)***

- « Fortes hausses des prix de l'alimentation animale entre 2010 et 2012 », Synthèses Moyens de production n° 2012/194, octobre 2012
- « Les matières premières dans les aliments composés pour animaux de ferme en 2009 : de nouvelles sources d'approvisionnement », Agreste Primeur n° 258, mars 2011
- « Renchérissement des aliments pour animaux », Synthèses Moyens de production n° 2011/146, avril 2011
- « En 2010, hausse des prix de l'alimentation animale », Synthèses Moyens de production n° 2010/132, octobre 2010
- « Production d'aliments composés en baisse en 2009, sauf pour le poulet », Synthèses Moyens de production n° 2010/107, mars 2010

# ORGANISMES

**Agreste** : données collectées et diffusées par le SSP  
**AGPB** : Association générale des producteurs de blé et autres céréales  
**AGPM** : Association générale des producteurs de maïs  
**BNIC** : Bureau national interprofessionnel du cognac  
**CGB** : Confédération générale des planteurs de betteraves  
**CIC** : Conseil international des céréales  
**Cidef** : Comité interprofessionnel de la dinde  
**Cifog** : Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras  
**Cip** : Comité interprofessionnel de la pintade  
**CNCA** : Caisse nationale de crédit agricole  
**Cniel-Iri** : Comité national interprofessionnel de l'économie laitière - Information resources Inc.  
**CNIPT** : Comité interprofessionnel de la pomme de terre  
**CNPO** : Comité national pour la promotion de l'œuf  
**Coceral** : Comité du commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huile d'olive, huiles et graisses et agrofournitures de l'Union européenne  
**Coop de France**  
**DGAL** : Direction générale de l'alimentation  
**DGI** : Direction générale des impôts  
**DGCCRF** : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes  
**DGDDI** : Direction générale des douanes et droits indirects  
**DGPAAT** : Direction générale des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires  
**DSV** : Direction des services vétérinaires  
**Eurostat** : office statistique des communautés européennes  
**FranceAgriMer** : office national unique des produits de l'agriculture et de la mer depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009  
**FAO** : Food and agriculture organisation  
**FOP** : Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux  
**GIPT** : Groupement interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre  
**GNIS** : Groupement national interprofessionnel des semences et plants  
**Inra** : Institut national de la recherche agronomique  
**Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques  
**Itavi** : Institut technique de l'aviculture  
**Matif** : Marché à terme international de France  
**OCM** : Organisation commune des marchés  
**Oilworld** : independant forecasting service for oilseeds, oils and meals  
**OIS** : Organisation mondiale du sucre  
**OIV** : Organisation internationale de la vigne et du vin  
**OP** : Organisme de producteurs  
**RNM** : Réseau des nouvelles des marchés  
**SSP** : Service de la statistique et de la prospective  
**Snia** : Syndicat national des industriels de la nutrition animale  
**SNFS** : Société nationale des fabricants de sucre  
**Synalaf** : Syndicat national des labels avicoles de France  
**UE** : Union européenne (à 27 à partir de 2007)  
**Unctad** : United nations conference on trade and development (Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement)  
**Unifa** : Union des industries de la fertilisation  
**Unip** : Union nationale interprofessionnelle de plantes riches en protéines  
**USDA** : United States department of agriculture (homologue américain du Ministère de l'agriculture et de la pêche)  
**WASDE** : Word agricultural supplies and demand estimates

# ABRÉVIATIONS

**AB** : agriculture biologique  
**AOC** : appellation d'origine contrôlée  
**AOP** : appellation d'origine protégée  
**ACE** : aides aux cultures énergétiques  
**BDNI** : base de données nationales d'identification  
**BTP** : bâtiment et travaux publics

**Caf** : coût, assurance, fret  
**Cib** : consommation indigène brute  
**Cic** : consommation indigène corrigée  
**CJO** : corrigé des jours ouvrables  
**CPA** : classification de produits associés aux activités  
**CPF** : classification de produits française  
**CVJA** : corrigé des variations journalières d'abattages  
**CVS** : corrigé des variations saisonnières  
**Fab** : franco à bord  
**Fob** : free on board  
**Ica** : Indice de chiffre d'affaires  
**IGP** : indication géographique protégée  
**IAA** : industries agroalimentaires  
**Ipa** : indice de prix de l'alimentation animale  
**lpampa** : indice des prix d'achat des moyens de production agricole  
**IPC** : indice des prix à la consommation  
**Ipi** : indice des prix industriels  
**IPP** : indice de production industrielle  
**Ippap** : indice des prix des produits agricoles à la production  
**IPVI** : indice des prix de vente industriels  
**Isop** : informations et suivi objectif des prairies  
**Min** : marchés d'intérêt national  
**mm3, mm12** : moyenne mobile sur 3 mois, moyenne mobile sur 12 mois  
**NC** : nomenclature combinée  
**Otex** : orientation technico-économique des exploitations  
**Pac** : poulet prêt à cuire  
**Pib** : production indigène brute  
**Pic** : production indigène contrôlée  
**ProdCom** : production communautaire  
**SAA** : statistique agricole annuelle  
**Sap** : statistique annuelle provisoire  
**Smic** : salaire minimum interprofessionnel de croissance  
**SRW** : soft red winter  
**tec** : tonne-équivalent-carcasse  
**teoc** : tonne-équivalent-œuf-coquille  
**TIPP** : taxe intérieure sur les produits pétroliers  
**TNO** : tendance nationale officielle  
**VAIG** : vins avec indication géographique  
**VCC** : vins de consommation courante  
**VDQS** : vins délimités de qualité supérieure  
**VQPRD** : vins de qualité produits dans des régions délimitées  
**VSM** : viande séparée mécaniquement

## Pour en savoir plus

- Le site Agreste de la statistique agricole : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Les publications Agreste Conjoncture sont consultables dans la rubrique *Conjoncture*.

Les séries conjoncturelles sont disponibles dans l'espace *Données en ligne*.

- Le site de FranceAgriMer - Réseau des nouvelles des marchés : [www.snm.agriculture.gouv.fr](http://www.snm.agriculture.gouv.fr)

Des séries de prix sont disponibles sur le site du RNM.

- Le Centre d'information et de documentation Agreste (CDIA) : [agreste-info@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-info@agriculture.gouv.fr)

Le CDIA est ouvert les mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85.



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Secrétariat Général  
**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**  
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex  
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot  
Rédacteur en chef : Christine Deroin  
Composition : SSP Beauvais  
Dépôt légal : À parution  
© Agreste 2013

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)